

LE POIDS DE LA TRADITION GRAMMATICALE
ARABE DANS LES MANUELS SCOLAIRES

□ □ □ □ □

Thèse de Doctorat de l'Université Lumière-Lyon2

présenté par

Abdelhamid TAGHOUTI

□ □ □ □ □

Sous la direction de Monsieur le professeur
Hassan HAMZE

Jury :

Bassam BARAKE

Fayza EL QASEM

Abdelkadir MEHIRI

Brahim BEN MRAD

Hassan HAMZE

Septembre 2004

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION (pp : 4 - 17)

1. Choix du sujet.....	7
2. Problématiques et hypothèses.....	7
3. Corpus et terrains.....	8
4. Plan de travail.....	11
5. Progression de la recherche.....	12

CHAPITRE I (pp :18 - 55)

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES OUVRAGES ET DES AUTEURS

1. LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE.....	19
1.1. Az-Zaggâgî, auteur du Ġumal.....	19
1.1.1. Le Ġumal et son apport pédagogique.....	22
1.2. Ibn Ġinnî.....	26
1.2.1. Le Luma ^o , l'œuvre d'Ibn Ġinnî.....	28
1.2.2. Valeur pédagogique du Lumac.....	29
1.3. Al-Ġuzûlî.....	32
1.3.1. Al-Muqaddîma al-Ġuzûlîyya ff n-nahw.....	35
1.4. Abû Hayyân al-Andalusî.....	44
1.4.1. Taqrîb al-Muqarrab.....	47
2. LES MANUELS SCOLAIRES.....	50
2.1. Kitâb al-Luga (le livre [des règles] de la langue).....	50
2.2. Al-Qawâcîd (les règles [de grammaire]).....	51
2.3. An-nahw al-Wâdîh (la grammaire explicite) et At-tadrîbât al-Lugawîyya (les entraînements linguistiques).....	52
2.4. An-Nahw an-Namûdaġî (la grammaire modèle).....	53
2.5. Al-Luga al-'Arabiyya: Qawâcîd wa nusûs (la langue arabe, règles et textes).....	53

3. AUTRES LIVRES.....54

CHAPITRE II (pp : 56 - 168)

COMPARAISON DES STRUCTURES DES OUVRAGES DE LA TRADITION AVEC CELLES DES MANUELS SCOLAIRES

1. UNITE ET DIVERSITE DANS LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE.....	57
1.1. Unité dans la diversité.....	57
1.2. Les 'écoles' de grammaire arabe.....	58
1.3. La tradition grammaticale arabe: Présentation de quelques exemples qui auraient pu constituer une rupture.....	59
1.3.1. Un premier exemple: Les voyelles casuelles.....	59
1.3.2. Un deuxième exemple: Les parties du discours.....	60
1.3.3. Un troisième et dernier exemple: La théorie des régissants.....	60
2. LES MANUELS SCOLAIRES: PRESENTATION DE QUELQUES CARACTERISTIQUES ET TRAITS COMMUNS.....	61
2.1. Le cadre contextuel.....	61
2.2. Les objectifs généraux.....	64
2.2.1. Une dimension culturelle.....	64
2.2.2. Une dimension politique.....	67
2.2.3. Une dimension sociale.....	70
2.3. Les objectifs spécifiques.....	70
2.4. La pédagogie.....	73
2.4.1. Première étape ou situation de départ.....	74
2.4.2. Deuxième étape ou analyse et découverte.....	76
2.4.3. Troisième étape ou présentation des règles.....	81
2.4.4. Quatrième étape ou exercices d'application.....	83
3. SIMILITUDES ET RAPPROCHEMENTS.....	85
3.1. La matière ou le contenu.....	85

3.2.La didactique.....	85
3.2.1. La compétence linguistique.....	85
3.2.2.Les étapes et le déroulement.....	86
4.UNE LECTURE COMPARATIVE DES TITRES DE LIVRES DE LA TRADITION ET DES MANUELS SCOLAIRES.....	87
4.1.Titres simples.....	88
4.2.Titres doubles.....	89
4.3.Titres multiples.....	89
4.3.1.Titres présentant une ellipse.....	90
4.3.2.Titres dont les deux constituants du noyau de la phrase sont cités.....	90
4.3.3.Titres: énoncés simples.....	91
4.3.4.Titres: énoncés recherchés.....	92
4.3.4.1.Choix des termes.....	92
4.3.4.2.Métaphores.....	93
4.3.4.3.Allitérations.....	95
4.3.4.4.Assonances.....	95
5.ETUDE COMPARATIVE DE L'ORGANISATION DES TABLES DES MATIERES.....	97
5.1.Quelles tables des matières, de quels ouvrages.....	97
5.1.1.Schéma classique de la table des matières dans la tradition.....	99
5.1.2.Organisation des tables des matières dans les manuels scolaires.....	102
6.ETUDE COMPARATIVE DES TERMINOLOGIES EMPLOYEES.....	106
6.1.A travers les tables des matières.....	107
6.1.1.L'exemple du sujet du verbe passif.....	107
6.1.2.La terminologie de Sibawayhi et les besoins de description, de transmission et de normalisation.....	112
6.1.3.L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce.....	122
6.1.4.Autres exemples.....	127
6.1.4.1.Les abrogatifs (verbaux et nominaux).....	127

6.1.4.2.Prépondérance du terme /kafd/ chez certains grammairiens de la tradition: l'exemple de Zağğāgi.....	129
6.1.4.3.Fréquence du terme /wasf/ dans la tradition l'exemple d'Ibn Ğinnī.....	132
6.2.Au niveau du contenu.....	137
6.2.1.Comparaison de quelques termes du lexique employé lors de la rédaction.....	138
6.2.2.Emploi de termes différents pour signifier un même concept.....	141
6.2.2.1.L'exemple de la condition: le terme /muğāzāt/.....	141
6.2.3.Emploi d'un même terme pour signifier des concepts différents.....	150
6.2.3.1.L'exemple du terme /waqf/.....	150
6.2.3.2.L'exemple du /ha:l/ chez Zağğāgi.....	152
6.2.3.3.Les exemples de /'ism al-fa:°il/ et /'ism al-maf'u:l/ chez Sibawayhi.....	153
6.2.4.Terms fréquents dans la tradition mais abandonnés par les manuels scolaires.....	156
6.2.4.1.L'exemple du terme /ğuttat/.....	156
6.2.5.Terms de mêmes racines employés différemment.....	158
6.2.5.1.Terms qui diffèrent par leurs schèmes.....	159
6.2.5.2.Terms qui diffèrent par leurs affixes.....	162

CHAPITRE III (pp : 169 - 245)

DE L'AFFAIBLISSEMENT ...

1.L'EXEMPLE DE LA RECTION.....	170
1.1.Impact des notions de phrase et de rection sur l'organisation de la matière.....	170
1.1.1.Dans les tables des matières.....	170
1.1.2.Au niveau du contenu: l'exemple du verbe présenté dans le cadre de la phrase.....	173
1.1.3.Absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les premiers ouvrages de la tradition.....	176

1.1.4.Omniprésence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les manuels scolaires.....	182
1.2.La déclinaison et l'indéclinaison ou le /'i [°] râb/ et le /binâ'/.....	183
1.2.1.Définitions.....	183
1.2.2.Indifférence des manuels scolaires quant à la primauté d'al-'i [°] râb.....	185
1.3.L'amenuisement de la terminologie de la rection dans les manuels scolaires.....	191
1.3.1.Différence d'expression de la rection entre la tradition et les manuels scolaires.....	196
1.3.2. De l'affaiblissement de la rection vers un glissement de sens.....	202
2.L'EXEMPLE DE LA COORDINATION.....	219
2.1.Définition de la coordination.....	220
2.2.Absence de / [°] atf al-bayân/ (dit coordination par apposition) dans les manuels scolaires.....	221
2.3.Place de / [°] atf al-bayân/ dans la tradition.....	227
3.L'EXEMPLE DU GENITIF.....	234
3.1.Amenuisement de quelques particules de génitif dans les manuels scolaires.....	234
3.2.Les particules de génitif dans les manuels scolaires.....	237
3.2.1./ha:ša:/, /xala:/, / [°] ada:/, /mud/ et /mundu/.....	237
3.2.2.Statut de / [°] an/, / [°] ala:/ et /hatta:/ entre la tradition et les manuels scolaires.....	240
3.3.Les particules de génitif et l'annexion.....	243
<u>CHAPITRE IV</u> (pp : 246 - 304)	
A LA DISPARITION	
1.L'EXEMPLE D'/al-'istigna:/' OU L'EXCEPTION.....	247
1.1.Exception et excepté ou excepté et exception.....	247

1.1.1.Primauté de l'exception dans la tradition grammaticale arabe.....	248
1.1.2.Primauté de l'excepté dans les manuels scolaires.....	251
1.1.3.Prépondérance du terme /tarki:b/ (construction) dans les manuels scolaires.....	252
1.2.Disparition de l'excepté antéposé.....	254
1.2.1.L'excepté antéposé dans la tradition.....	254
1.2.2.Perte de l'emploi de l'excepté antéposé dans les manuels scolaires.....	257
1.2.3.L'exception antéposé et la structure de la restriction.....	260
1.3.Disparition de quelques mots-outils de l'exception.....	265
1.3.1.Comparaison des mots-outils de l'exception entre la tradition et les manuels scolaires.....	265
1.3.2.Disparition de /laysa/, /la: yaku:nu/ et /'illa: 'an yaku:na/.....	266
2.L'EXEMPLE DE LA CORROBORATION.....	273
2.1.Disparition de quelques corroboratifs.....	273
3.L'EXEMPLE DE LA COORDINATION.....	282
3.1.Disparition de /'imma:/ et /la: bal/.....	282
3.1.1.Disparition de /la: bal/.....	284
3.1.2.Disparition de /'imma:/.....	286
4.L'EXEMPLE DU GENITIF.....	291
4.1.Disparition de /lawla:/, /la [°] alla/, /mata:/.....	291
4.1.1.Statut de /la [°] alla/.....	293
4.1.2.Statut de /lawla:/.....	295
5.DISPARITIONS DIVERSES.....	300
5.1.Le serment.....	300
5.2./'ism al-fi'îl/ou le nom du verbe.....	300
5.3./at-tasqi:r/ ou le diminutif.....	302

EVOLUTION ET CHANGEMENT

1. PLACE DU PATIENT DANS LA PHRASE.....	306
1.1. Définitions de la phrase dans les dictionnaires.....	306
1.1.1. Une première approche: le dictionnaire Larousse.....	306
1.1.2. Une deuxième approche: le dictionnaire de grammaire <i>Le Bon Usage</i>	307
1.1.3. Une troisième approche: le dictionnaire de sémiotique <i>Dictionnaire raisonné de la théorie du langage</i>	308
1.1.4. Une quatrième et dernière approche: <i>Dictionnaire de la linguistique</i> de George Mounin.....	310
1.2. Les constituants de la phrase.....	312
1.2.1. André Roman: une analyse linguistique.....	312
1.2.2. Hasan Hamzé: concilier la tradition et la linguistique.....	313
1.3. Définition de la phrase dans la tradition grammaticale arabe.....	314
1.3.1. Al-Qawl ou le Dire.....	314
1.3.2. Al-Kalâm ou le Discours.....	315
1.3.2.1. Kalâm, Kalim et Kalîma.....	316
1.3.3. Al-Ġumla ou la Phrase.....	318
1.3.4. Qawl, Kalâm et Ġumla.....	318
1.4. Place du patient dans le phrase arabe dont le verbe et transitif.....	324
1.4.1. Dans les manuels scolaires: l'exemple de <i>Kitâb al- Luga</i>	325
1.4.2. Statut particulier du patient dans les manuels scolaires.....	329
1.4.3. Influence des langues étrangères sur les manuels scolaires.....	336
1.5. La phrase dans la conception des 'ultra' modernes.....	339
1.6. La phrase dans la conception de Zaġġâġi et de Sibawayhi.....	347

2. EMERGENCE DE NOUVEAUX TERMES.....	351
2.1. L'exemple de la corroboration: évolution autour de quelques termes corroboratifs.....	352
2.1.1. Définition de la corroboration.....	352
2.1.2. Les termes corroboratifs dans la tradition.....	354
2.1.3. Emergence de / ^c a:mmat/ en tant que terme corroboratif dans les manuels scolaires.....	355
2.1.4. Statut de / ^c a:mmat/ dans la tradition tardive.....	358
2.1.4.1. / ^c a:mmat/ lorsqu'il n'est pas un terme corroboratif.....	359
2.1.4.2. / ^c a:mmat/ est terme corroboratif.....	360
2.1.4.3. / ^c a:mmat/ dans la tradition.....	361
2.1.5. Autres statuts de / ^c a:mmat/.....	363
2.1.6. Quelques divergences concernant les termes corroboratifs.....	365
2.1.7. Négligence de quelques termes corroboratifs par les manuels scolaires.....	370
3. EVOLUTION DES EMPLOIS ET CHANGEMENT DES STRUCTURES.....	373
3.1. Un premier exemple : le permutatif /al-badal/.....	373
3.1.1. Catégorisation et critères.....	373
3.1.2. Disparition de /badal al-galat/ (permutatif de méprise) dans les manuels scolaires.....	378
3.1.3. Remplacement de la structure du permutatif par celle de l'annexion.....	380
3.2. Un deuxième exemple : le verbe passif et son sujet.....	385
3.2.1. Expression de l'agent dans la phrase passive.....	386
3.2.2. Influence des langues étrangères sur l'expression de l'agent dans la phrase passive.....	387
4. LA PONCTUATION DANS LA LANGUE ARABE.....	392
4.1. La ponctuation fait nouveau dans la langue arabe.....	392
4.2. Intégration de chapitre(s) sur la ponctuation dans les manuels scolaires.....	393
4.3. Entre la tradition et les manuels scolaires, emploi du terme /waqf/ pour désigner deux concepts différents.....	395

4.4. La ponctuation entre l'arabe et le français.....	397
4.5. Difficultés d'adapter la ponctuation par l'arabe.....	401
4.6. Disparition de thèmes et de chapitres.....	407

CHAPITRE VI (pp : 409 - 463)

A LA STABILISATION

1. CATEGORISATION ET CLASSIFICATION.....	410
1.1. L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce.....	410
1.1.1. /la:/ question autonome dans la tradition.....	411
1.1.2. points de différences entre /La:/ et /'inna/.....	411
1.1.3. points de ressemblances entre /la:/ et /'inna/.....	413
1.1.4. /la:/ consoeurs de /'inna/ dans les manuels scolaires.....	414
1.1.5. Difficultés de classer /la:/ avec les consoeurs de /'ina/.....	417
1.1.6. Pourquoi les manuels scolaires classent-ils /la:/ avec les consoeurs de /'inna/? Y a-t-il un sens à ce changement?.....	420
1.2. L'exemple de la déclinaison et l'indéclinaison.....	422
1.2.1. La déclinaison, les désinences, le déclinable et l'indéclinable : 3 questions différentes d'un même thème.....	423
1.2.2. La déclinaison dans les manuels scolaires : une seule question, un seul chapitre.....	424
2. QUESTIONS ET QUESTION OU VARIATION ET UNICITE.....	424
2.1. La tradition grammaticale arabe: présence de plus d'une question dans le même chapitre.....	424
2.1.1. Un premier exemple : réunion de /ka:na/ de /'inna/ dans un chapitre du Ġumal d'az-Zaġġāġi.....	426
2.1.2. Un deuxième exemple : réunion de l'épithète et de l'appel dans un chapitre du Luma ^c d'Ibn Ġinnī.....	427
2.1.3. Un troisième et dernier exemple : réunion de /'inna/ et de la cordination.....	428

2.2. Influence du choix des manuels scolaires sur les apprenants.....	430
2.2.1. Linéarité et unicité.....	431
2.2.2. Un exemple concret de l'influence des manuels scolaires sur les apprenants.....	431
2.3. Rapprochement et équivalences entre la tradition et les manuels scolaires.....	434
2.3.1. Fréquence dans la tradition de cas de rapprochement.....	435
2.3.2. Absence dans les manuels scolaires de cas de rapprochement.....	437

3 STABILISATION DU NOMBRE DES ENTITES SYNTAXIQUES..... 438

3.1. La tradition grammaticale arabe : les cinq ? les six noms ?.....	438
3.2. Les cinq noms : stabilisation de leur nombre dans les manuels scolaires.....	442

4 LES EXEMPLES TEMOINS..... 444

4.1. les exemples témoins dans la tradition.....	445
4.1.1. Le Coran.....	445
4.1.2. Le Hadit (la tradition).....	448
4.1.3. Le dire des Arabes et critère spatio-temporel.....	452
4.1.3.1. L'informateur natif.....	452
4.1.3.2. La Fasâha (exactitude et pureté de la langue).....	453
4.1.3.3. Critère temporel et corpus de référence.....	456
4.2. Les exemples témoins dans les manuels scolaires.....	459
4.2.1. Négligence du critère spatio-temporel.....	459
4.2.2. Choix des exemples témoins dans les manuels scolaires.....	461
4.2.2.1. Diminution, dans les manuels scolaires, des exemples témoins faisant autorité dans la tradition.....	461
4.2.2.2. Correspondance à la norme.....	463

CHAPITRE VII (pp : 464 - 496)

PROBLEMATIQUES ET INTERROGATIONS

1.DIMENSION SEMANTIQUE ET DIMENSION SYNTAXIQUE.....	465
1.1.Impact du sémantique sur la notion de phrase dans les manuels scolaires.....	466
1.2.Impact du sémantique sur le choix terminologique.....	469
1.2.1.L'exemple de la corroboration.....	469
1.2.2.L'exemple du 'Tamyfz' (le Spécificatif).....	470
1.3.Approche sémantique et approche syntaxique : l'exemple de l'exception et de l'excepté.....	474

2.L'ORDRE DES UNITES DANS LA PHRASE ARABE ET LES DEUX LOGIQUES SYNTAXIQUES : ORDINALE ET RECTIONNELLE.....	479
2.1.Phrase nominale et phrase verbale.....	480
2.2.L'ordre des unités et la rection.....	481
2.2.1.changement de voyelle casuelle et différence d'énoncés.....	483
2.2.2.Difficultés de lecture.....	486
2.3.Problématique de la phrase nominale introduite par un abrogatif verbal.....	491
2.3.1.La phrase introduite par un abrogatif verbal dans la tradition.....	492
2.3.2.La phrase introduite par un abrogatif verbal dans les manuels scolaires.....	495

CONCLUSION (pp : 497 - 511)

LES INDEXS (pp : 512 - 551)

BIBLIOGRAPHIE (pp : 552 - 571)

TABLE DES MATIERES (pp : 572 - 582)

CHAPITRE VII

PROBLEMATIQUES ET INTERROGATIONS

PROBLEMATIQUES ET INTERROGATIONS

Ce dernier chapitre ne s'inscrit pas dans le prolongement des chapitres précédents. C'est plutôt un tour d'horizon que nous avons voulu pour donner libre cours à notre esprit pour qu'il puisse exprimer un certain nombre d'idées suggérées par la lecture de l'évolution de la grammaire arabe à travers les changements constatés dans les manuels scolaires. Parfois cette évolution et ces changements nous semblent susciter quelques interrogations voire poser quelques problèmes. Ces problèmes et ces interrogations sont d'ordre général et concernent la grammaire en tant que telle ou ils sont d'ordre spécifique et concernent la façon dont se sont opérés les changements et transformations survenus dans les manuels scolaires.

1. DIMENSION SEMANTIQUE ET DIMENSION SYNTAXIQUE :

« Le point de vue traditionnel voyait dans la syntaxe l'étude des relations entre unités, mais cette étude était surtout fondée sur des intuitions sémantiques et des présupposés logiques ou philosophiques. En réaction, le structuralisme en Europe et l'école de Bloomfield aux Etats-Unis adoptent une attitude scientifique, plus prudente et modeste, qui vise l'analyse de toutes les relations objectivables dans les phrases concrètes données. »

(Georges MOUNIN, dictionnaire de la linguistique. P318. Entrée : syntaxe)

Nous avons cité ce passage de G. MOUNIN qui évoque, entre autres, 'les intuitions sémantiques', pour faire allusion à une dimension sémantique, particulièrement et continuellement présente dans les manuels scolaires. D'où se pose la problématique de l'indépendance du syntaxique par rapport au sémantique. Dès lors l'on se pose les interrogations suivantes :

- Quel est l'impact de la dimension sémantique sur les manuels scolaire ?
- Où se situe la frontière entre le syntaxique et le sémantique ?

- L'introduction d'une dimension sémantique dans les manuels scolaires répond-elle à un besoin normatif ? Affecte-t-elle le syntaxique ?

1.1. L'impact du sémantique sur la notion de phrase dans les manuels scolaires :

Les manuels scolaires, dans leur ensemble, font allusion à la phrase minimale. Cependant la dimension sémantique est omniprésente dans leur évocation. L'approche qu'ils présentent tient toujours compte du sémantique. En effet, outre l'influence très probable de quelques manuels, tel que *Kitâb al-Luġa*, par la notion de syntagme verbal que nous avons déjà évoquée en donnant l'exemple de Jean DUBOIS, la dimension sémantique est constamment présente dans l'esprit des auteurs de la presque totalité des manuels scolaires. La réalisation d'une phrase est avant tout pour communiquer un sens complet. C'est en tout cas ce qu'ils inculquent, inconsciemment peut être, aux apprenants. L'amalgame entre les notions de phrase complète et de phrase tout court est vraisemblable. Dans l'esprit de nombre d'apprenants la notion de phrase (tout court) équivaut à la phrase sémantiquement complète et ne couvre pas la phrase minimale lorsque celle-ci est sémantiquement incomplète.

Voici à titre d'exemple quelques exercices que nous avons relevés dans des manuels scolaires et qui consacrent cet emploi :

« سامبو سمع / هل هذا التركيب مفيد ؟ / لماذا ؟ / غير أنت بتركيب

مفيد ؟ ما هي الجملة المفيدة ؟

القاعدة : الجملة المفيدة هي كل تركيب مفيد «

(اقرأ ، الجزء الثالث للقسم الابتدائي الثاني ، ص 33)

« *Sambo a entendu / Est ce que cette construction signifie un sens complet? / Pourquoi? / Exprime-toi en employant une construction qui signifie un sens complet? Quel est la phrase qui signifie un sens complet?*

La règle: La phrase qui signifie un sens complet est toute construction qui signifie un sens [sémantiquement] complet. »

Ainsi l'on constate que la notion du sens complet se trouve étroitement liée à celle de la phrase. Le même auteur en l'occurrence Ahmad BÜKMAK, écrit ceci :

« الكلام الذي يفيد معنى كاملا يسمى جملة »

(الفصحى ، الجزء الثالث للقسم الابتدائي الثاني ، ص 25)

« *Le discours qui signifie un sens complet se prénomme une phrase.* »

Cette formulation courante paraît tout à fait normale. Cependant, elle peut renfermer un risque auquel s'exposeraient les écoliers : Celui de comprendre que le discours qui ne signifie pas un sens complet ne peut pas constituer une phrase!

Nous nous contentons de ces deux exemples en disant que nombre de manuels scolaires inculquent aux apprenants une vision générale de la notion de phrase, par leur démarche ancrée sur une certaine dimension sémantique. Ceci se manifeste à travers le questionnaire que nous avons proposé à un certain nombre de personnes et que nous avons évoqué lors du chapitre portant sur l'affaiblissement de la rection. Rappelons tout simplement que ce questionnaire a montré que 81.89% des questionnés n'attribuent pas le statut de phrase aux phrases verbales dont le verbe est transitif et qui ne comportent pas un patient; alors qu'elles remplissent pleinement le statut de phrase.

1.2. Impact de la dimension sémantique sur le choix terminologique :

Souvent, sous l'influence du sémantique, le terme signifiant la réalisation d'une fonction syntaxique l'emporte sur le terme signifiant la fonction syntaxique en elle-même. En effet, dans nombre de cas, le terme sémantique s'est substitué au terme syntaxique et un glissement de sens du premier vers le second s'est produit. Ce problème ne concerne pas uniquement les manuels scolaires, mais la grammaire arabe en tant que telle. Nous allons donner des exemples pour expliciter ce que nous venons de dire.

1.2.1. L'exemple de la corroboration

Prenons le chapitre /at-tawki:d/ (la corroboration). La tradition ainsi que les manuels scolaires nous disent que la corroboration en arabe se fait soit par la répétition de la séquence linguistique à corroborer, soit par l'introduction d'un terme corroboratif à savoir /nafs/, /ʿayn/, /ḡami:ʿ/, /kull/, /kila:/, /kilta:/.

Par conséquent les termes cités ci-dessus ne sont que des moyens utilisés pour corroborer un mot précédent dans la phrase. Ainsi trois facteurs interviennent dans la réalisation de cette opération syntaxique qui est en l'occurrence la corroboration. Ces trois éléments ou facteurs sont: le terme à corroborer /al-mu'akkad/ (le corroboré), le terme corroboratif /al-mu'akkid/ (le corroborant) et la relation même de corroboration qui existe entre les deux /at-tawki:d/ (la corroboration).

Or nous voyons les manuels scolaires ainsi que la tradition, qualifier le terme corroboratif, lors de son analyse, par le terme arabe /tawki:d/ qui, littéralement, veut dire corroboration. Ainsi le terme corroboration qui signifie la relation entre le /mu'akkad/ (le corroboré) et le /mu'akkid/ (le corroborant) prend la valeur d'un terme technique se rapportant au corroborant /mu'akkid/ tout en signifiant implicitement la relation de corroboration existant à l'intérieur même de la phrase. Ainsi l'on assiste à un glissement de sens, voire un transfert du terme signifiant la relation de corroboration vers le substantif signifiant le corroborant.

1.2.2. L'exemple du Tamyiz (le spécifique)

La même remarque que nous avons faite à propos du /tawki:d/ est aussi valable pour la notion du /tamyiz/ traduite par le terme spécifique. En effet lorsqu'il s'agit, dans un énoncé quelconque, de donner la fonction syntaxique d'un spécifique, nous parlons en terme arabe de /tamyiz/ qui, littéralement veut dire spécification, notre discours va avant tout vers le mot utilisé pour signifier cette relation de spécification; ceci en dépit de la présence implicite de cette relation dans nos esprit. Le mot technique utilisé pour analyser le terme concrétisant cette opération de spécification aurait dû s'appeler /mumayyiz/ (spécifié) plutôt que /tamyiz/ (spécification).

Voici, à titre d'exemple, ce que nous lisons dans le manuel scolaire tunisien an-nahw al-ʿarabi, Kitāb al-Luḡa (livre 1) qui, cette fois-ci, n'évoque pas la notion de /murakkab -/ syntagme et se contente, tel que la presque totalité des autres manuels scolaires, de parler de spécifique:

« التمييز اسم جنس نكرة منصوب أو مركب بحرف الجر "من" يستعملها المتكلم لرفع الإبهام عن اسم في الجملة أو عن الجملة. (النحو العربي، كتاب اللغة، ص 166)

« Le spécifique (littéralement: la spécification) est un nom commun indéfini affecté à l'accusatif; ou un nom composé avec la particule du génitif "min", que le locuteur emploie pour dissiper une incompréhensibilité autour d'un nom dans la phrase ou de la phrase »

Ou encore ce passage de Kitâb al-Luġa dont la lecture nous permet de nous rendre compte de ce changement produit sous l'influence d'une approche qui véhicule plus le sémantique que les données syntaxiques. Cette approche établit une certaine équivalence entre le /tamyi:z/ (la spécification) et le /mumayyaz/ (le spécifié) => /at-tamyi:z/ = //ism/. Le //ism/ étant sémantiquement et syntaxiquement le /mumayyaz/.

« التمييز اسم جامد نكرة نزيل إمام ما قبله و يوضحه ، و حكمه
النصب »

(كتاب اللغة 2 ، ص 265)

« le spécificatif (littéralement: la spécification) est un nom indéterminé figé qui dissipe l'incompréhensibilité de ce qui le précède et qui l'explícite. Son cas est l'accusatif. »

Quant à la tradition, elle use de la même terminologie pour désigner le même concept. Voici ce que dit ZAĠĠĠĠĠf (337/949) à ce propos :

« التمييز لا يكون إلا نكرة ، و لا يكون إلا منصوبا ، و لا يتقدم على
المميز منه »

(الجميل في النحو ، ص 242)

« Le spécificatif (littéralement: la spécification) ne peut être qu'indéfini, qu'accusatif et ne devance pas le mot qu'il spécifie. »

Ainsi l'on constate à travers cet exemple que ZAĠĠĠĠĠf (337/949) use bien de la même terminologie à savoir /tamyi:z/ (spécification) pour signifier le même concept qui est le /mumayyiz/ (spécificatif). Il l'oppose au /mumayyaz minhu/¹ (le spécifié) et évoque sa position dans la phrase.

En revanche et pour bien saisir la portée de notre vision, voici un extrait du Luma^c d'IBN ĠINNĠf (392/1002) où il évoque, avec beaucoup d'adresse et de rigueur, les deux termes: /mumayyiz/ (spécificatif) et /tamyi:z/ (spécification):

« ومعنى التمييز : تخليص الأجناس بعضها من بعض. و لفظ "المميز" :
اسم نكرة يأتي بعد الكلام التام ، يراد به ، تبين الجنس. و أكثر ما يأتي بعد
الأعداد و المقادير. »

(اللمع في العربية ، ص 119)

« La signification de la spécification est la clarification des espèces les unes par rapport aux autres.

Le terme /mumayyiz/ (spécificatif) est un nom indéfini qui suit un discours complet. Il vient pour clarifier l'espèce. Souvent il suit les cardinaux et les quantités. »

Ainsi l'on constate, à travers cette citation que IBN ĠINNĠf (392/1002) évoque séparément un terme du vocabulaire général en donnant son sens

¹ Terminologie de Zaġġāġf. Voir le Ġumal, p242.

lexicographique; puis, dans un deuxième temps, il fait une description syntaxique du spécifique.

Les cas du /tawkfī/ et du /tamyfz/ peuvent être élargis à d'autres, tels que le /na^t/ (la qualification) traduit par épithète ou encore le /ha:l/ (l'état) traduit par complément d'état.

A l'opposé, nous voyons la grammaire arabe user fréquemment de la terminologie /ma^tu:f/ et non pas /^aatf/ pour désigner le mot coordonné. Elle use aussi de la terminologie /mustatna:/ et non pas /'istitna:/' pour désigner l'excepté. Elle n'emploie pas non plus la terminologie /'ibda:l/ voire /tabdi:l/ pour désigner le permutatif.

1.3. Approche sémantique et approche syntaxique : l'exemple de l'exception et de l'excepté

Dans le chapitre 'l'exception' de *Kitāb al-Luġa*, nous lisons ceci :

« أ- ينصب المستثنى بإلا وجوبا إن وقع في تركيب تام مثبت أو منفي و

يعرب مستثنى .

ب- ينصب المستثنى بعد " عدا و خلا و ما عدا و ما خلا " في تركيب

مثبت أو منفي و يعرب مستثنى.

ج- يحذف المستثنى بغير و سوى دائما و يعرب مضافا إليه .

د- يعرب المستثنى بحسب وظيفته في الجملة إذا وقع في تركيب يدل

على الحصر . »

(كتاب اللغة 2 ، ص 369)

« a- L'excepté par /'illa:/ s'affecte obligatoirement à l'accusatif s'il est situé dans une construction complète [qui comporte le mot dont on a excepté] affirmative ou négative. Il est analysé comme excepté.

b- L'excepté s'affecte à l'accusatif après /^aada:/, /k_lala:/, /ma: ^aada:/ et /ma: k_lala:/ quant il est dans une construction affirmative ou négative. Il est analysé comme expansion d'annexion [de /gayr/ et /siwa:'].
c- L'excepté par /gayr/ et /siwa:/ s'affecte au génitif. Il est analysé comme annexé.

d- L'excepté est analysé selon sa fonction dans la phrase s'il est placé dans une construction qui signifie la restriction. »

En effet l'on constate à travers la lecture de ce passage de *Kitāb al-Luġa*, que les auteurs usent d'un emploi polysémique. Ils parlent, non pas d'un excepté mais plutôt de deux. L'excepté qu'ils évoquent au début de chaque réplique n'est pas le même que celui qu'ils mentionnent à sa fin. Il s'agit de deux acceptions différentes: la première vise une valeur sémantique. La seconde vise une valeur syntaxique ainsi que la fonction de l'unité par rapport aux autres termes de l'énoncé.

Les auteurs commencent par le terme 'excepté' en disant qu'il s'affecte à l'accusatif; puis on les voit par la suite reprendre le même terme à la fin pour dire que cet 'excepté' sera analysé en tant qu'excepté. A vrai dire les auteurs n'ont pas besoin de reprendre le même terme s'il s'agissait du même excepté. Cette reprise du même terme montre qu'il s'agit effectivement d'un

emploi contextuel différent. Le premier excepté s'inscrit dans une logique sémantique, c'est 'une exception sémantique'. Le deuxième excepté s'inscrit dans une logique fonctionnelle syntaxique, c'est un 'excepté syntaxique'.

Notre point de vue se trouve confirmé par la suite lors des séquences c et d, lorsque les auteurs disent que 'l'excepté' sera analysé en tant qu'expansion d'annexion de /gayr/ et /siwa:/, dans le troisième cas, et selon sa fonction dans la phrase dans le quatrième cas.

A ce propos, notre attention a été particulièrement retenue par deux faits marquants concernant les manuels scolaires. Le premier est que la plupart de ces manuels intitulent le chapitre se rapportant à cette question par 'l'excepté' et non pas 'l'exception'. Le second est qu'ils ne font aucune allusion à cet emploi polysémique, autrement dit, à ces deux dimensions sémantique et syntaxique. Ainsi ils les traitent en tant que vérité unique. Nous pensons que cette attitude peut engendrer des incompréhensions auprès des apprenants.

Quant à la tradition, en dépit du fait qu'elle use des deux terminologies: 'exception' et 'excepté', elle nous semble et de loin, plus rigoureuse et plus cohérente. Nous ne pouvons pas traiter la tradition comme un tout et affirmer qu'elle n'utilise pas le terme polysémique de /mustatna:/ ; cependant nombre d'ouvrages que nous avons consultés vont dans cette direction. En effet nous avons l'impression, lors de la lecture de quelques passages concernant cette question, qu'il s'agit,

certes, de deux exceptions ou acceptions différentes, l'une sémantique et l'autre syntaxique et que les grammairiens délimitent, du moins implicitement, les frontières entre les deux.

Cette rigueur se manifeste, en premier lieu, par le choix de l'intitulé qui est souvent, pour ne pas dire tout le temps, 'l'exception'; et en deuxième lieu par le contenu même des textes.

Le *Luma'* d'IBN ĠINNĪ (392/1002) est par excellence et de loin l'ouvrage le plus explicite, le plus rigoureux et le plus cohérent. Il intitule son chapitre par /al-istitna:/' (l'exception). Lors des six pages qu'il consacre à cette question il n'utilise point le terme /mustatna:/ lorsqu'il ne s'agit pas d'un excepté syntaxique. Il commence son chapitre sur la question par l'explication linguistique et l'explicitation du sens du mot /'istitnâ/' (exception).

« و معنى الاستثناء أن تخرج شيئا مما أدخلت فيه غيره أو تدخله فيما أخرجت منه غيره. »

(اللمع في العربية ، ص 121)

« La signification de l'exception est [le fait] que tu exclus [quelqu'un ou] quelque chose d'un [jugement] que tu portes sur l'autre; ou que tu l'introduis dans ce dont tu en a exclus l'autre»

Après avoir présenté l'approche sémantique, à savoir l'explicitation du sens du mot 'exception', IBN ĠINNĪ (392/1002) passe à l'approche syntaxique. Il évoque

alors le terme /mustanna:/ pour signifier que l'exception est syntaxique du fait que l'excepté est mis à l'accusatif. Il dit:

« و حرفه المستولي عليه إلا ... فإذا استثنيت بيلاً من موجب ، فانصب
المستثنى على كل حال ... فإن كان ما قبلها غير موجب أبليت ما بعدها
منه ... »

(اللمع في العربية ، ص ، 121-122)

« Sa particule (l'exception) dominante est /'illa:/... Si tu exceptes par /illa:/ [à partir] d'une [phrase] affirmative tu dois, dans tous les cas, mettre l'excepté à l'accusatif... Si ce qui le précède (/illa:/) n'est pas affirmatif, tu permutes, de lui, ce qui le suit...»

Semblable au Luma⁶, le Taqrīb al- Muqarrab d'Abū Hayyān (745/1344) commence son chapitre par l'explicitation linguistique du mot /'istīnā'/(exception):

« الاستثناء إخراج ثان من حكم أول — ... »

(تقريب المقرَّب ، ص ، 65)

« l'exception c'est [le fait d']exclure un deuxième élément d'un jugement attribué à un premier par... »

S'agissant de l'approche syntaxique, nous constatons que les auteurs de la tradition usent d'une terminologie appropriée et précise. Dans al-Muqaddima al-Ġuzūliyya, ĠUZŪLĪ (607/1210) décrit la fonction

syntactique de l'excepté. Il utilise l'expression 'le nom excepté':

« الاسم المستثنى إمّا واجب نصبه ما لم يوجد مع أداة الاستثناء في تأويل
غير وإما واجب جرّه ، وإمّا جائز فيه النصب و البديل ، والبديل أحسن
، وإمّا جائز فيه الرفع و الجر ، و الجر أحسن ، وإما حكمه مع أداة
الاستثناء حكمه لو لم يقرن بها »

« Le nom excepté est ou bien obligatoirement affecté à l'accusatif tant qu'il ne figure pas en compagnie du mot-outil d'exception en interprétation de /gayr/. Ou bien obligatoirement affecté au génitif. Ou bien il est permis de l'affecter à l'accusatif ou de l'analyser en tant que permutatif. Et [l'analyser en tant que] permutatif serait mieux. Ou bien il est permis de l'affecter au nominatif ou au génitif. Et [l'affecter au] génitif serait mieux. Ou bien son cas accompagné par le mot-outil d'exception est le même que son cas sil n'était pas accompagné par lui (le mot-outil de l'exception) »

Ainsi l'on constate que ĠUZŪLĪ (607/1210) commence son texte par l'expression 'le nom excepté' et non pas par 'l'excepté' tout court. Le terme excepté, ainsi utilisé, est un qualificatif du mot 'nom'. Ce nom qualifié, sémantiquement par le terme excepté, peut être analysé, selon les données syntaxiques se manifestant au sein de la phrase, en tant qu'excepté (syntaxique) ou en tant que permutatif ou encore selon sa fonction dans la phrase.

2. L'ORDRE DES UNITES DANS LA PHRASE ARABE ET LS DEUX LOGIQUES SYNTAXIQUES: ORDINALE ET RECTIONNELLE:

La question de l'ordre des unités dans la phrase arabe est aussi une question problématique. Elle peut constituer une source de difficulté pour l'apprenant si elle n'est pas bien explicitée. Dès lors l'on s'interroge sur l'ordre des unités et son influence sur le genre de la phrase, sur les logiques qui soutendent les phrases nominale et verbale, comment les manuels scolaires abordent-ils cette question ? etc.

2.1. Phrase nominale et phrase verbale

Comme nous l'avons déjà mentionné, la phrase minimale (ou noyau de la phrase), est constituée de deux éléments nucléaires reliés par une relation que André ROMAN désigne par structurelle biunivoque de cooccurrence. Ces deux éléments sont: le Sujet (ou le Thème) et le Prédicat.

Dans la tradition grammaticale arabe, deux cas de figure sont possible:

- La phrase est nominale. Le Sujet est premier. Il est appelé inchoatif /Mubtada'/. Le Prédicat est second. Il est appelé énonciatif /kabar/.

Phrase nominale:

Sujet	←-----→	Prédicat
Inchoatif		Enonciatif
/Mubtada'/'		/kabar/

- La phrase est verbale. Le Sujet est second. Il est appelé sujet du verbe /fa:°il/. Le Prédicat est premier. Il est appelé verbe /fi°l/.

Phrase verbale:

Prédicat	←-----→	Sujet
Verbe		Sujet
/fi°l/		/fa:°il/

Ainsi et selon que la phrase est nominale ou verbale, la terminologie employée pour désigner ses constituants est différente. A vrai dire, deux logiques différentes véhiculent chaque terminologie.

2.2. L'ordre des unités et la rection

Dans le premier cas, c'est à dire celui de la phrase nominale, le choix du terme /mubtada'/' qui veut dire: mot par lequel on commence ou nom placé en tête de phrase, résulte d'une logique basée sur la notion d'ordre et de classement.

Dans le deuxième cas, c'est à dire lorsqu'il s'agit d'une phrase verbale, on parle plutôt de /fi°l/ et

/fa:ʕil/. Le sujet étant régi par son verbe, les constituants de la phrase entretiennent une relation de rection qui s'inscrit plutôt dans une logique syntaxique de rection. Ce sont là, vraisemblablement, deux logiques différentes. Leur interférence embrouille les apprenants et dérange nombre de grammairiens. A. MEHIRI évoque la phrase nominale dont l'énonciatif est 'un verbe' (phrase verbale):

« إن اعتبار هذا النوع من الجمل جملا اسمية رهين إعراب صدرها في غالب الأحيان . فهي تعتبر فعلية بمجرد تغير حركة هذا الصدر من الرفع إلى التصب فجملة مثل " و أمّا نمود فهديناهم " تعتبر اسمية إذا قرئت نمود بالرفع و فعلية إذا قرئت بالتصب . و القراءتان موجودتان. »
(مساهمة في تحديد الجملة الاسمية ، ص 12 ، حوليات الجامعة

التونسية ، العدد 5 ، 1986)

« Certes, considérer ce genre de phrases comme phrases nominales, est souvent tributaire de l'analyse de son début. Elles sont considérées verbales une fois la voyelle casuelle du mot placé en tête passe du cas sujet au cas direct. Alors, une phrase telle que /wa 'amma: tamu:du fa-hadayna:-hum/ (Quant à Tamûd, nous les avons orientés vers le bon chemin) est considérée comme nominale si elle est (la phrase contenant le terme tamûd) lue /tamu:d-u/ au nominatif; elle est considérée comme verbale si elle est lue /tamu:d-a/ à l'accusatif. Les deux lectures existent. »

C'est dans ce contexte que A. MEHIRI va jusqu'à contester la validité du concept de phrase nominale, en particulier, lorsque celle-ci débute par un nom suivi d'un verbe, autrement dit lorsqu'il s'agit d'une phrase complexe composée dont l'énonciatif est une phrase verbale:

« و هكذا يتضح أن اعتبار الجملة المبدوءة باسم أُرْدِف بفعل اسمية اعتبار لا تؤيده المعطيات الملموسة و لا يبرره الواقع اللغوي و ليست له آية مزية منهجية سوى أنه يدعو إلى التشبث بالشكليات من ناحية أولى ، و يتسبب في الالتباس من ناحية ثانية و يجرّ إلى التعقيد من ناحية ثالثة. »
(مساهمة في تحديد الجملة الاسمية، ص 13-14 ، حوليات الجامعة التونسية ، العدد 5 ، 1986)

« Ainsi, il s'avère que le fait de considérer la phrase qui débute par un nom suivi par un verbe comme nominale ne requiert pas l'appui des données concrètes, ni la justification de la réalité linguistique. Il n'a aucun avantage méthodologique. [Au contraire], il consacre l'adhésion aux formalités en premier lieu; il suscite la confusion en deuxième lieu et conduit à la complexité en troisième lieu. »

2.2.1. Changement de voyelle casuelle et différence d'énoncés

Pour les grammairiens arabes, ce changement de voyelle casuelle correspond à des structures différentes. A chaque voyelle casuelle correspond un énoncé donné.

L'ordre linéaire de la présentation des unités de la phrase n'a pas d'incidence sur la détermination des voyelles casuelles.

Quand cette question de l'affectation d'un mot au nominatif de par sa position en tête de la phrase, se mêle à une autre, telle que le patient ou le circonstanciel antéposés, les grammairiens de la tradition évoquent la possibilité de plusieurs énoncés. Voici quelques exemples que nous avons relevés dans le Kitâb de SIBAWAYHI (180/796):

« فإن قلت : زيدٌ مررت به فهو من النصب أبعد من ذلك ، لأن المضمير [قد] خرج من الفعل و أضيف الفعل إليه بالياء ، ولم يوصل إليه الفعل في اللفظ »

(الكتاب 1 ، ص 83)

« Si tu dis: "/Zayd-un/ (nominatif), je suis passé devant lui", il (Zayd) est loin de pouvoir être affecté à l'accusatif; car le [nom] implicite (Zayd) n'est plus concerné (régit) par le verbe. Le verbe lui est rajouté par le /b/, il n'est pas relié avec le verbe en tant que terme »

« و إن شئت قلت : زيدا مررت به ، تريد أن تفسّر به مضمرا »

(الكتاب 1 ، ص 83)

« Et si tu veux, tu dis: " /Zayd-an/ (accusatif), je suis passé devant lui "; [car]

tu veux expliciter par cet emploi [un mot] implicite »

« و ذلك [قولك] : يوم الجمعة ألقاك فيه ... فصارت هذه الأحرف ترتفع بالابتداء »

(الكتاب 1 ، ص 84)

« Ceci tel que ton dire: "le jour [/yawm-u/ (nominatif)] du vendredi, je te rencontrerai pendant ce jour-là..." Ainsi ces particules s'affectent au nominatif par leur position en tête de la phrase. »

« و يدخل [النصب فيه] كما دخل في الاسم [الأول] ، و يجوز في ذلك : يوم الجمعة آتاك فيه و أصوم فيه »

(الكتاب 1 ص 85)

« Il (le mot /Yawm/) peut être affecté [à l'accusatif] tel que le [premier] nom. Il est [alors] permis de dire: "le jour /yawm-a/ (accusatif) du vendredi, je viendrai chez toi pendant ce jour-là et je jeûnerai pendant ce jour-là". »

Il convient aussi de souligner que nombre de grammairiens arabes, en évoquant la possibilité de deux ou de plusieurs énoncés, n'hésitent pas à montrer leur préférence, voire leur adhésion à un énoncé plutôt qu'à un autre. Voici l'illustration de cela telle qu'elle se présente à travers ce passage d'IBN HIŠĀM (761/1360):

« الخامس: نحو "أبشر يهدونا" فالأرجح تقدير بشر فاعلا ليهدى
 محذوفا، و الجملة فعلية، و يجوز تقديره مبتدأ، و تقدير الاسمية في
 أ أنتم تخلقونه " أرجح منه في أبشر يهدونا " لعادلتها للاسمية، وهي " أم
 نحن الخالقون " »

(مغني اللبيب، ج 2، ص 435-436)

« Le cinquième: tel que /'a-bašar-u-n yahdu:na
 -na:/ (Est-ce que c'est des humains qui nous
 guident?); il est préférable de considérer [le
 mot] /bašar/ comme sujet d'un verbe /yahdi:/
 ellipse et la phrase comme verbale. Il est
 aussi permis de le considérer comme inchoatif.
 Voir une [phrase] nominale dans /'a-'antum
 taḵluqu:na-bu/ (C'est vous qui le créez?) est
 plus probable que dans /'abašar-u-n yahdu:na-
 na:/ parce qu'elle équivaut la [phrase]
 nominale:/'am nahnu l-ka:liqu:na/ (Ou c'est
 nous les créateurs?). »

2.2.2. Difficultés de lectures

Parfois, il est difficile de faire la part des choses
 et de distinguer, dans un énonciatif, le sujet du verbe
 de l'inchoatif ou le sujet du verbe du patient ... Voici
 trois illustrations de phrases que nous avons relevées
 dans le *Muḡnī* d' IBN HIŠĀM (751/1360) et qui acceptent
 indifféremment deux lectures analytiques différentes:

/'ana: 'a:ti:-ka bi-hi/
 Litt: moi je viendrais toi avec lui *

(je te le ramènerais) → s'il s'agit d'une chose.
 (je viendrais à toi avec lui) → s'il s'agit d'une
 personne.

En effet, dans cette phrase, la séquence /'a:ti:-ka/
 peut être analysée comme: un verbe inaccompli + un
 patient; ou comme: un énonciatif formé par un nom
 d'agent (participe actif) et une annexion.

/ zayd-un qa:'im-un 'abu:h-u /

Litt: Zayd est de bout son père *

(Zayd, son père est debout)

(Le père de Zayd est debout)

Dans cette phrase, le mot /'abu:hu/ peut être analysé
 en tant qu'inchoatif postposé à /qa:'im/ sujet du verbe
 /qa:ma/.

/ 'innama: 'anta sayr-an /

Litt: seulement tu marchant *

(seulement, tu te déplace en marchant)

Dans cette troisième et dernière phrase, l'ellipse
 peut être rendu par le verbe /tasi:ru/ (tu marches),
 ce qui donnerait la phrase: /'innama: 'anta tasi:ru
 sayran /; ou par le nom d'agent /sa:'ir-un/, ce qui
 donnerait la phrase: /'innama: 'anta sa:'irun sayran/.

Cela nous renvoie à la question de l'ordre des unités
 dans la phrase arabe.

Au niveau syntaxique, trois cas possibles seraient
 potentiellement envisageables:

1) L'ordre des mots n'est pas important. Un mot garde la même fonction syntaxique par conséquent la même voyelle casuelle quel que soit son emplacement dans la phrase.

2) L'ordre est déterminant. Un changement de l'ordre des unités provoque un changement des fonctions syntaxiques de toutes les unités de la phrase. Ce changement provoque à son tour un changement des voyelles casuelles.

3) L'ordre n'est pas systématiquement déterminant. Cependant un changement de l'ordre des unités peut éventuellement provoquer le changement de la fonction syntaxique ainsi que la voyelle casuelle de l'une des unités de la phrase.

Partant du fait que les voyelles casuelles sont des signifiants de la fonction syntaxique d'un mot et que le verbe est facilement identifiable par rapport au nom, l'ordre des unités ne devrait pas, du moins théoriquement, influencer le cours de la phrase en arabe. Prenons l'exemple suivant:

Le garçon a mangé du pain أكل الولدُ خبزًا

En théorie, la combinatoire de ces trois mots /'akala/, /al-walad-u/ et /kubz-an/ devrait nous donner les phrases suivantes:

- (1) أكل الولدُ خبزًا : الولدُ — خبزًا : أكل
 (2) أكل خبزًا الولدُ : خبزًا — الولدُ : أكل

- (3) الولدُ أكل خبزًا : خبزًا — الولدُ : أكل
 (4) الولدُ خبزًا أكل : خبزًا — أكل : الولدُ
 (5) خبزًا أكل الولدُ : الولدُ — أكل : خبزًا
 (6) خبزًا الولدُ أكل : الولدُ — أكل : خبزًا

Si les phrases (1) et (2) ne posent pas de problème; si l'emplacement du patient dans les phrases (2) (5) et (6) ne constitue pas, non plus, une difficulté; les phrases (3) et (4) présentent, syntaxiquement parlant, un bouleversement en ce qui concerne la fonction syntaxique du mot /al-walad-u/. Le sujet devant toujours suivre le verbe (en tous cas d'après les grammairiens basrites) le mot /al-walad-u/ change de statut syntaxique selon la logique basée sur l'ordre des unités et devient énonciatif /mubtada'/ de par son emplacement en tête de la phrase.

Pour plus d'explicitation, nous allons procéder à l'analyse de quelques exemples qui nous semblent fort intéressants et que nous avons puisés dans l'ouvrage: *al-Imtā' Wa l-Mu'ānasa* de Abū Hayyān at-TAWHĪDĪ (mort en 414/1224):

Exemple (1):

« مثلي يهفو و يجمع و مثلك يعفو و يصفح و أنت مولى و أنا عبد »
 (الإمتاع و الموانسة ج 1، ص

(8

« [Quelqu'un] comme moi [peut] avoir une défaillance et se dérober. [Quelqu'un] comme

vous gracie et pardonne. Vous êtes maître et je suis serviteur. »

Nous constatons que ce passage comporte quatre phrases nominales. Les deux premières phrases débutent par les inchoatifs /mitl-i:/ et /mitlu-ka/. Leurs énonciatifs sont des verbes. Ainsi elles auraient pu se présenter en tant que phrases verbales avec les syntagmes /mitl-i:/ et /mitlu-ka/ dans la fonction sujet. Cette remarque est aussi valable pour l'exemple(2) suivant:

« العقاب يجلس على البيض ثلاثين يوما ، و كذلك كل طائر عظيم الجنة
مثل الإوز »

(الإمتاع و الموانسة ج 1 ، ص 162)

« L'aigle couve les œufs pendant trente jours.
C'est aussi le cas de tout oiseau grand de
taille tel que les oies. »

Le sujet du verbe passif peut être également postposé. Ce nouvel emplacement ne se fait pas sans un changement du statut de ce dernier. En effet en se plaçant en tête de la phrase, le sujet du verbe passif devient énonciatif. C'est ce qu'on lit à travers les exemples (3) et (4) suivants:

« قال الشاعر:

إلى أن يغيب المرء يُرْحَى وَيُتَّقَى و لا يعلم الإنسان ما في الغيب »

(الإمتاع و الموانسة ج 1 ، ص 54)

« Le poète a dit:

Jusqu'au terme de sa disparition, l'être humain est [sourcel] d'espoir [mais] aussi de crainte. [En effet] personne n'est censé connaître ce qui se passe dans le [monde] invisible. »

« الفيل إذا وُلِدَ نبتت أسنانه »

(الإمتاع و الموانسة ج 1 ، ص 160)

« L'éléphant, une fois née, ses dents
poussent. »

2.2.3. Problématique de la phrase nominale introduite par un abrogatif verbal:

Comme nous l'avons déjà souligné, l'organisation des tables des matières des manuels scolaires, faite essentiellement autour de la phrase verbale et ses constituants et de la phrase nominale et ses constituants, peut avoir un impact négatif sur les personnes scolarisées par le biais de ces manuels. En effet, tel que nous l'avons constaté dans des cours de grammaire, les étudiants non familiarisés à ce genre de situation, manifestent beaucoup d'hésitations lorsqu'ils sont invités à déterminer si une phrase nominale introduite par un 'abrogatif verbal', telle que: /ka:na zaydun qa:'iman/, est verbale ou nominale. Ils se trouvent, dans la logique d'une seule réponse possible, pris entre deux évidences. La première est que la phrase introduite par l'abrogatif est nominale. La deuxième est que l'abrogatif verbal, tel que le laisse entendre sa dénomination, est un verbe. Ils sont

souvent tentés de définir ce genre de phrases, dans un premier temps, comme étant des phrases nominales. Parfois, ils prennent du recul et les définissent, dans un deuxième temps, comme étant des phrases verbales. Souvent, sans trop de conviction, ils manifestent beaucoup d'hésitations. Nous pensons que ce flottement résulte, en grande partie, de deux attitudes fortement présentes dans les manuels scolaires:

- La première consiste à la répartition prononcée de la matière selon les deux axes des phrases verbale et nominale. L'accent étant mis sur l'indépendance de l'une par rapport à l'autre.

- La deuxième relève d'une certaine inattention quant à une présentation plus explicite et plus exhaustive des abrogatifs verbaux.

S'agissant de la première attitude, nous constatons que les manuels scolaires placent les abrogatifs verbaux dans la partie réservée à l'étude des constituants de la phrase nominale, juste après l'inchoatif et l'énonciatif. De même, ils évoquent, entre autre, les abrogatifs verbaux, dans le contexte des constituants de la phrase nominale. Ils disent, par exemple: «les abrogatifs verbaux se placent devant la phrase nominale ou affectent la phrase nominale». Ainsi cette double évocation met l'accent sur la notion de phrase nominale et sur le fait que la présence d'un abrogatif est un indice de la présence d'une phrase nominale.

Les expressions telles que: /tadkulu an-nawa:siku ...
°ala: al-ğumlati al-ismiyyati/ (les abrogatifs ... affectent la phrase nominale) ou /tatasaddaru an-

nawa:siku ... al-ğumlata al-ismiyyata/ (les abrogatifs ... se placent en tête de la phrase nominale), sont assez fréquentes dans les manuels scolaires.

2.2.4. La phrase introduite par un abrogatif verbal dans la tradition

Du côté de la tradition et comme nous l'avons déjà souligné lors du chapitre 'de l'affaiblissement', les grammairiens n'évoquent pas explicitement les notions de phrase nominale et de phrase verbale. Ils parlent plutôt de phrase composée d'un inchoatif et d'un énonciatif et de phrase composée d'un verbe et d'un sujet. Cependant, ils recourent souvent à faire des rapprochements entre la phrase, initialement nominale, introduite par un abrogatif verbal et la phrase verbale. Voici, à titre d'exemple ce que nous lisons dans la *Luma*^c d'IBN ĞINNĪ (392/1002):

« اسمها (كان و أخواتها) مشبه بالفاعل و خبرها مشبه
بالمفعول

(اللمع في العربية، ص 85)

« Son nom (kāna et ses consœurs) est similaire au sujet du verbe et son énonciatif est similaire au patient »

SIBAWAYHI (180/796) va jusqu'à user de la terminologie /fa:°il/ (sujet du verbe) en évoquant le nom de Kāna et son énonciatif:

« و إذا كانا (ما هو متعارف اليوم باسم كان وخبرها) معرفة فأنت بالخيار: أيهما ما جعلته فاعلا رفعته و نصبت الآخر ، كما فعلت ذلك في ضرب ، و ذلك قولك: كان أخوك زيدا ، و كان زيد صاحبك ، و كان هذا زيدا، و كان المتكلم أخاك. »
(الكتاب 1 ، ص ص 49-50)

« S'ils sont tous les deux (ce qui est connu aujourd'hui sous : le nom de kâna et son énonciatif) définis, il te revient de choisir: tu dois mettre celui que tu en fais un sujet au nominatif, et tu mets l'autre à l'accusatif; tel que tu l'as fait avec /daraba/. Ceci tel que ton dire:

/ka:na 'aku:-ka (nominatif) zayd-an (accusatif)/

(Ton frère était Zayd)

/ka:na zayd-un (nominatif) sa:hib-a-ka (accusatif)/

(Zayd était ton ami)

/ka:na ha:da: (nominatif) Zayd-an (accusatif)/

(Celui-là était Zayd)

et /ka:na 'al-mutakallim-u (nominatif) 'aka:-ka (accusatif)/

(le locuteur était ton frère)».

Si /ka:na/ dénote un /hadat/ (modus) la tradition ainsi que les rares manuels scolaires² qui évoquent cette question, considèrent la phrase comme étant 'pleinement' verbale. Nous évoquons deux exemples qui

² . Exemple : Kitâb al-Luġa, p 300, 303

illustrent cet emploi. Le premier est un vers de poésie rapporté par IBN ĠINNĪ (392/1002) (entre autre):

« إذا كان الشتاء فأدقوني فإنَّ الشَّيخَ يهدمه الشَّتاءُ³ »

1^{ère} hémistiche : Si l'hiver arrive chauffez-moi

2^{ème} hémistiche : car, certes, l'hiver détruit les vieillards.

Le deuxième exemple est un verset coranique. Il s'agit du verset 280 de sourate II la Vache :

« و إن كان ذو عسرة فنظرة إلى ميسرة »

« S'il [votre débiteur] éprouve de la gêne, attendez qu'il soit plus aisé »

Cependant un grammairien tel que ZAĞĠĠĪ (337/949) désigne les abrogatifs verbaux par /al-hurûf/ (littéralement les particules). C'est ainsi qu'il intitule le chapitre qu'il consacre à cette question par : /ba:b al-huru:fi l-lati: tarfa'u l-asma:'a wa

³ . Ce vers est attribué à : ar-Rabi' Ibn Dabu' al-Fazari

حدثنا أحمد بن يحيى الكتبي قال : حدثنا أبو الطيب أحمد بن محمد الوراق قال : حدثنا محمد بن الحسن بن محمد الأزدي العماني جميع أخباره وكنه التي صفتها وروحدنا في أخباره أنه قال : لما وفد الناس على عبد الملك بن مروان فقدم فسلم عليه الربيع بن زياد الفزاري - وكان أحمد المصعبي - ومعه ابن أخته وهب بن عبد الله بن الربيع شيئا فأتيا قد سقط حاجباه على عينيه وقد عصهما ، فلما رآه الأذن وكانوا يأذون الناس على أسنانهم ، قال له : ادخل أيها الشيخ ، فدخل يذب على العنقا يقيم لها صلبه وكشحيه على ركبتيه فلما رآه عبد الملك رقى له وقال له : اجلس أيها الشيخ ، فقال : يا أمير المؤمنين أليس الشيخ وجدته على الباب ؟ قال : فأنت إذن من ولد الربيع بن زياد ؟ قال : نعم أنا وهب بن عبد الله بن الربيع ، فقال للأذن ارجع فأدخل الربيع ، فخرج الأذن فلم يعرفه حتى نادى : أين الربيع ؟ قال : ها أنا ذا ، فقام بهزول في مشيته فلما دخل على عبد الملك سلم فقال عبد الملك بلسانه : ويلكم إنه لا شب الرجلين ، يا أحمد بن حنيفة أدر كنت من العير والذي رأيت من الخطيب الماضية ؟ قال : أنا الذي أقول :

مما أنا ذا أمل الحسود وقد أدرك حيسري ومولدي حبرا
أنا أسيرة العيس قد سمعت به * ههنا ههنا ههنا طال ذا حبرا

tansibu l-'akba:ra/ (littéralement : chapitre des particules qui mettent les inchoatifs au nominatif et les énonciatifs à l'accusatif)

2.2.5. La phrase introduite par un abrogatif verbal dans les manuels scolaires

S'agissant maintenant de la deuxième attitude, nous constatons que les manuels scolaires, dans le meilleur des cas, se contentent de dire que /ka:na/ est un verbe accompli défectueux /fi^olun ma:di:n na:qisun/, souvent sans se donner la peine d'expliquer ce que signifie cette expression pour la plupart. Ils classent le chapitre des abrogatifs verbaux ainsi que celui des abrogatifs nominaux dans la partie réservée à l'étude de la phrase nominale et ses constituants. Quant à savoir si la phrase introduite par un abrogatif verbal est considérée comme une phrase verbale, ils se taisent sur la question et évitent de la poser. C'est d'ailleurs ce qui expliquerait l'hésitation constatée auprès de nombre d'étudiants scolarisés par le biais de ces manuels et éduqués à la réponse unique, lorsqu'on leur pose cette même question.

Alors qu'ils auraient pu donner plus d'une réponse :

- Elle est, tout simplement, verbale tel que dans l'exemple /ka:na aš-šita:'u/.
- Elle est verbale. Le nom de ka:na est semblable au Sujet et son énonciatif au Patient.
- Il s'agit d'une phrase nominale introduite par un abrogatif verbal.